

LE POST-PERMIS

Se former après le permis permet de rester un conducteur responsable et vigilant. Pour cela, des stages « post-permis » sont ouverts à tous dans les établissements de la conduite et de la sécurité routière labellisés. Afin de permettre une actualisation des connaissances générales sur la signalisation, l'infrastructure, les règles de circulation et de favoriser la prise de conscience des facteurs de risques. Ces formations comprennent des phases de conduite et d'animation en salle. Les thèmes exploités sont : la vitesse, la fatigue, l'alcool, la vigilance et les éléments perturbateurs.

Objectifs

Permettre d'échanger sur son expérience de la conduite, d'appréhender les limites du système de circulation et de comprendre que la conduite est avant tout une activité sociale nécessitant le respect des règles et des autres usagers.